



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

COMMUNE DE CHAVORNAY

AVIS D'ENQUETE « Rue du Jura »

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Chavornay, soumet à l'enquête publique, **du 18 juillet au 18 août 2008**, le projet suivant :

« Rue du Jura » – Mise en place d'un système d'assainissement et reconstruction de la chaussée – Secteur situé entre la rue de la Gare et celle du Château.

Expropriation pour cause d'intérêt public.

Le dossier est déposé au greffe municipal de Chavornay où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires ou fermiers dont les baux sont atteints par l'expropriation et ne sont pas annotés au registre foncier, et d'informer l'expropriant de l'existence de tels baux.

Tout intéressé peut faire une déclaration écrite d'opposition s'il estime que l'expropriation n'est pas justifiée par un intérêt public suffisant.

Tout intéressé peut faire une observation écrite tendant à la modification du projet.

L'exproprié ne peut faire sans consentement de l'expropriant des actes de dispositions de fait ou de droit, de nature à rendre l'expropriation plus onéreuse.

Les oppositions motivées ou observations doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité de Chavornay, case postale 63, durant le délai d'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations ou oppositions déposées après expiration du délai de l'enquête.

La Municipalité

Chavornay, le 14 juillet 2008



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ENQUETES PUBLIQUES

EGGER Edwin, AUBERSON Yves et Pierre Alain – Le Pâquier – Construction d'un hangar et adjonction de 7 silos à céréales sèches aux silos existants.

Ce dossier est déposé au greffe municipal
jusqu'au 22 août 2008

CFF – Gare de Chavornay – Rénovation et adaptation du profil d'espace libre de la marquise sur le quai 2.

Ce dossier est déposé au greffe municipal
jusqu'au 8 septembre 2008

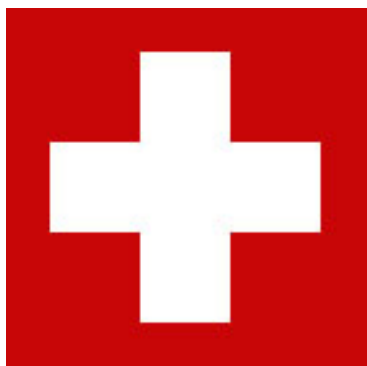
HEURES D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi :	de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et Jeudi :	de 07h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi :	de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi :	de 10h à 12h et de 14h à 16h



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15



FETE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT 2008

L'Amicale des anciens du Giron 1996 vous invite à venir fêter le 1^{er} août.

Programme de la manifestation :

- 11h00** *Apéritif et grillades chez Popo
(chez M. Bernard LAVANCHY, Grand'Rue 73)*
- 18h00** *Soupe aux pois offerte*
- 20h45** *Départ du cortège, devant le bar à café « Le Duo »*
- 21h30** *Partie officielle au Verneret
feu et feux d'artifice*
- 22h00** *Soirée animée par l'Amicale des anciens du Giron
1996, bar & grillades, à la Grande salle*

La Municipalité, le Comité de l'USL et l'Amicale des anciens du Giron 1996 invitent toutes les sociétés à participer, en délégation ou en groupe, au cortège avec leur bannière, ainsi que la population et les enfants avec leur flambeau.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ARTICLES PYROTECHNIQUES

RECOMMANDATIONS

Arrêté du Conseil d'Etat du 8 juin 1953
sur la vente et l'usage des articles pyrotechniques

La Municipalité attire l'attention de la population sur les dispositions de cet arrêté :

- ✳ sont notamment interdits : la vente et l'usage de tous engins de pièces d'artifice détonants (pétards), quels que soient les noms sous lesquels ils sont mis en vente dans le commerce ;
- ✳ demeurent tolérés, moyennant qu'il en soit fait usage avec prudence et d'une façon normale, les soleils, fusées et feux de bengale ;
- ✳ ces pièces doivent être utilisées à une distance convenable des bâtiments et matières combustibles. Les fusées doivent être dirigées verticalement ;
- ✳ **il est interdit de vendre des pièces d'artifice à des enfants de moins de 14 ans ;**
- ✳ **les feux de quartier sont interdits.**





Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

COMMUNE DE CHAVORNAY

En vente à la Bourse communale

Cartes journalières CFF « Commune » à fr. 35.-

Ces cartes journalières sont délivrées selon les conditions suivantes :

Ayant droit	Toute personne domiciliée à Chavornay . Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif. <i>Dans les dernières 48h, la vente est ouverte à tout le monde.</i>
Achat	A la Bourse communale , rue du Collège 1, aux heures d'ouverture habituelles.
Réservation	Conseillée, à la Bourse communale. La réservation doit être confirmée par l'achat dans les 3 jours ouvrables qui suivent. Au-delà, la réservation est annulée. Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. Une personne ne pourra obtenir plus de trois cartes journalières successives (c'est-à-dire réservation maximum pour 3 jours d'affilée).
Païement	Le paiement se fait de suite lors du retrait de la carte.
Attribution	La décision d'attribution est sans appel. Aucun recours ne sera accepté.
Renseignements	A la Bourse communale , 024 442 85 15
Perte/vol/ non utilisation	En cas de perte, de vol ou de non utilisation (volontaire ou non) la ou les cartes ne pourront être remboursées.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ADMINISTRATION COMMUNALE FERMETURE

Les services et bureaux de l'administration communale seront fermés le **vendredi 1^{er} août**.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères du vendredi 1^{er} août 2008 est reporté au

jeudi 31 juillet 2008
dès 07h00



DÉCHETTERIE

De plus, la déchetterie communale sera **fermée** le **vendredi 1^{er} août**.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

Journée de l'eau – Samedi 30 août



L'eau, une perle de la nature.

A Chavornay, le samedi 30 août sera consacré à l'eau.

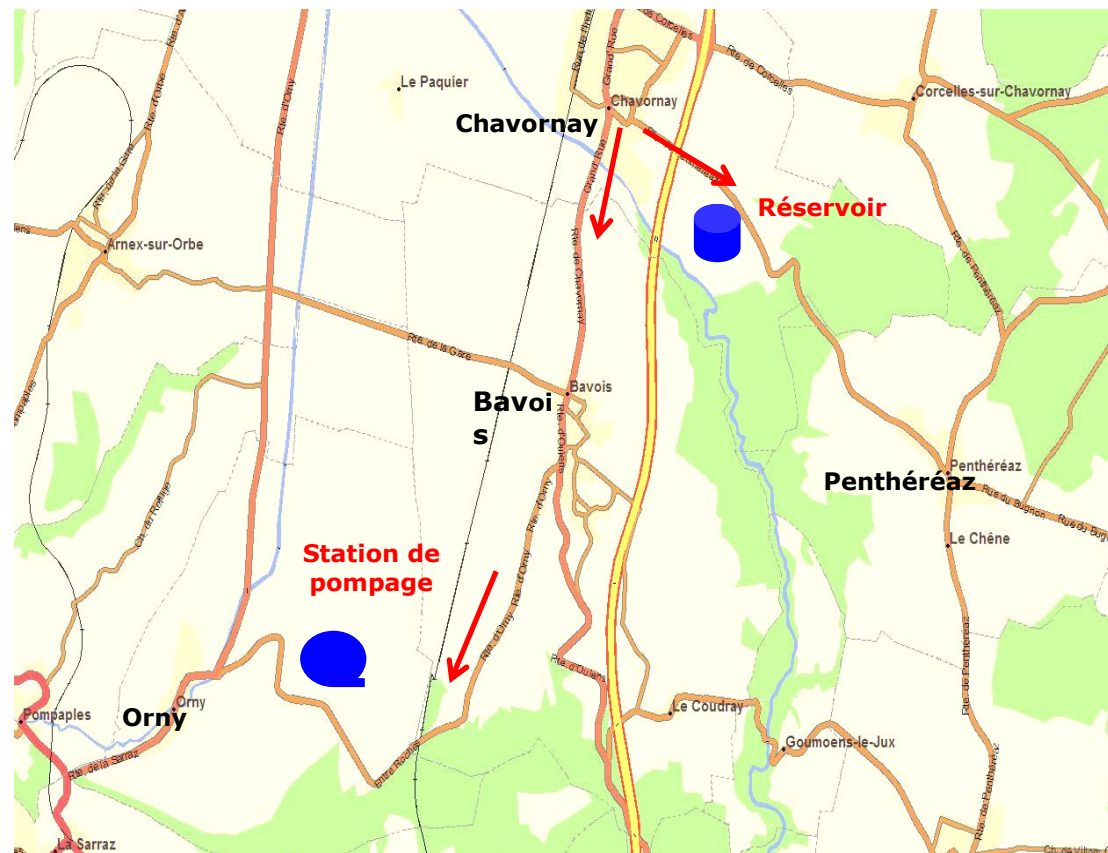
La Municipalité ainsi que le personnel communal vous invitent à découvrir les secrets de l'approvisionnement en eau potable de Chavornay. Les infrastructures, la station de pompage d'Entreroches et le réservoir de l'Esserton seront accessibles au public. Profitez de cette occasion !

La station de pompage d'Entreroches

Est située sur le site d'Entreroches, entre Bavois et Orny, et comprend un puits et 3 pompes qui collectent l'eau dans la nappe phréatique pour injecter annuellement plus de 530'000 m³ dans le réseau.

Le réservoir de l'Esserton

Se trouve en direction de Penthéréaz. Il se compose de 3 cuves d'une capacité totale de 3'800 m³. Il assure le tampon d'approvisionnement et la réserve incendie. Un asservissement permet de garantir un approvisionnement optimal. Son agrandissement et son réaménagement datent de 2002.



**Favorisez la mobilité douce :
Venez à notre rencontre à bicyclette en suivant les
parcours fléchés !**

Samedi 30 août de 9h30 à 15h00

Tous renseignements au 024 442 85 10 - Greffe Municipale